ANX048 · ANNEXES DÉDIÉES

Daniel 3 et l’historicité du récit dans le contexte néo-babylonien

Le chapitre fournit un ensemble de données relativement précises. Nebucadnetsar règne sur Babylone. Il fait ériger une statue monumentale dans la plaine de Dura, située…

LECTURE
18 min

RÉFÉRENCES
8

LIVRES CITÉS
2

PUBLIÉE
27/10/2026

MISE À JOUR
29/10/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

1. Ce que Daniel 3 affirme historiquement 2
2. L’absence d’une inscription racontant l’événement 3
3. Les inscriptions royales ne constituent pas des chroniques exhaustives 3
4. Nebucadnetsar II comme personnage historique 4
5. Nebucadnetsar comme grand bâtisseur 4
6. L’or et la représentation du pouvoir 4
7. Une administration impériale complexe 5
8. Un empire composé de peuples différents 5
9. Les déportés pouvaient-ils accéder à des responsabilités ? 5
10. Les noms babyloniens des trois Judéens 6
11. L’exécution par le feu : le parallèle de Jérémie 6
12. La plaine de Dura 6
13. Les instruments grecs constituent-ils un anachronisme décisif ? 7
14. Historicité et date de rédaction sont deux questions distinctes 7
15. L’hypothèse d’un récit composé au IIe siècle av. J.-C. 7
16. La crise d’Antiochos éclaire la réception sans nécessairement déterminer l’origine 8
17. La qualité littéraire n’exclut pas l’historicité 8
18. Le miracle et la méthode historique 9
19. Ce qui est historiquement corroboré et ce qui ne l’est pas 9
20. L’absence de preuve indépendante n’est pas une preuve d’absence 10
21. Une formulation historiquement équilibrée 10
22. Conclusion 10
Lexique 12

1. Ce que Daniel 3 affirme historiquement

Le chapitre fournit un ensemble de données relativement précises.

Nebucadnetsar règne sur Babylone.

Il fait ériger une statue monumentale dans la plaine de Dura, située dans la province de Babylone.

Il convoque de nombreux responsables administratifs pour son inauguration.

Un signal musical accompagne la cérémonie.

Les participants doivent se prosterner devant la statue.

Trois administrateurs judéens refusent.

Ils sont condamnés à être jetés dans une fournaise.

Ils survivent miraculeusement et Nebucadnetsar reconnaît publiquement l’intervention de leur Dieu.

Ces éléments constituent le cadre historique revendiqué par le récit.

2. L’absence d’une inscription racontant l’événement

Aucune inscription néo-babylonienne actuellement connue ne raconte l’épisode de Daniel 3 dans son ensemble.

Nous ne possédons pas, par exemple, une inscription de Nebucadnetsar annonçant qu’il aurait fait construire la statue de Dura et que trois Judéens auraient survécu à une fournaise.

Cette absence doit être reconnue.

Elle signifie que l’événement ne dispose pas actuellement d’une confirmation extrabiblique directe comparable à celle que peuvent recevoir certains rois, certaines campagnes militaires ou certaines constructions.

Elle ne permet cependant pas, à elle seule, de conclure que l’événement n’a pas eu lieu.

3. Les inscriptions royales ne constituent pas des chroniques exhaustives

Les inscriptions royales du Proche-Orient ancien répondent généralement à des objectifs précis.

Elles commémorent notamment :

les victoires du souverain ;

ses constructions ;

ses restaurations de temples ;

sa piété envers les dieux ;

sa puissance ;

la stabilité de son règne.

Elles ne cherchent pas à fournir une histoire exhaustive et critique de tous les événements survenus pendant un règne.

Il serait particulièrement surprenant qu’un souverain fasse graver pour la postérité un épisode dans lequel sa condamnation échoue et où le Dieu de captifs étrangers démontre publiquement une puissance supérieure à son décret.

L’absence d’une telle inscription n’a donc rien d’inattendu.

4. Nebucadnetsar II comme personnage historique

L’existence de Nebucadnetsar II est abondamment attestée.

Il règne sur l’Empire néo-babylonien de 605 à 562 av. J.-C. et succède à Nabopolassar.

Son règne correspond à l’apogée de la puissance néo-babylonienne.

Les sources babyloniennes, les découvertes archéologiques et plusieurs textes bibliques permettent de le replacer dans un contexte historique bien établi.

Il est notamment associé aux campagnes contre le royaume de Juda et à la prise de Jérusalem.

Daniel ne situe donc pas son récit sous un souverain inconnu ou impossible à identifier, mais sous l’un des rois les mieux attestés de la période néo-babylonienne.

5. Nebucadnetsar comme grand bâtisseur

Le Nebucadnetsar connu par les inscriptions royales accorde une importance considérable à la construction monumentale.

Babylone connaît sous son règne d’importants travaux concernant ses murailles, ses palais, ses temples et ses voies monumentales.

Cette activité architecturale correspond au portrait général d’un souverain capable d’entreprendre des projets de grande ampleur.

Daniel 3.1, qui attribue à Nebucadnetsar l’érection d’un monument gigantesque, s’inscrit donc dans un contexte où l’architecture monumentale joue effectivement un rôle essentiel dans la représentation du pouvoir royal.

Cela ne prouve pas l’existence de la statue particulière de Dura, mais rend le projet cohérent avec l’activité connue du souverain.

6. L’or et la représentation du pouvoir

Daniel décrit une statue « d’or ».

L’or possède naturellement une valeur économique, mais également une forte valeur symbolique.

Daniel 2 avait déjà associé l’or à Nebucadnetsar lorsque Daniel lui déclarait :

« C’est toi qui es la tête d’or » (Daniel 2.38).

Dans le monde royal antique, les métaux précieux participaient à la représentation de la richesse, du prestige et du caractère sacré des temples ou des objets cultuels.

Comme l’a montré l’étude matérielle de la statue, l’expression « statue d’or » ne nécessite pas que le monument ait été constitué d’or massif. Une structure recouverte d’or ou de matériau doré suffit à rendre la description matériellement possible.

7. Une administration impériale complexe

Daniel 3.2-3 donne une longue liste de responsables convoqués pour l’inauguration.

Le texte cherche manifestement à montrer que toutes les principales catégories de l’administration sont représentées.

Un empire comme celui de Babylone nécessitait effectivement une organisation administrative permettant de gouverner des territoires et des populations très divers.

Il faut cependant rester prudent lorsqu’on cherche à faire correspondre chacun des titres araméens à une fonction néo-babylonienne parfaitement identifiée.

Certains termes ont pu évoluer ou être transmis sous des formes influencées par des administrations ultérieures.

La valeur historique principale de la liste réside donc dans le tableau général d’une cérémonie réunissant les représentants du pouvoir impérial.

8. Un empire composé de peuples différents

Daniel 3.4 adresse l’ordre royal aux « peuples, nations et hommes de toutes langues ».

Cette formule correspond à la réalité générale des grands empires mésopotamiens.

Les conquêtes, déplacements de populations et déportations avaient placé sous l’autorité babylonienne des groupes possédant des langues, des cultures et des traditions religieuses différentes.

Les Judéens eux-mêmes appartiennent à cette réalité.

La présence de Shadrak, Méshak et Abed-Nego dans l’administration babylonienne illustre précisément l’intégration d’exilés ou de descendants de populations déplacées dans les structures impériales.

9. Les déportés pouvaient-ils accéder à des responsabilités ?

Daniel 1-3 présente des Judéens déportés capables d’intégrer l’administration royale.

Un tel phénomène ne doit pas être considéré comme intrinsèquement invraisemblable.

Les grands empires antiques ne se contentaient pas de déplacer des populations. Ils pouvaient également utiliser les compétences d’individus provenant des peuples soumis.

Daniel 1 explique précisément que certains jeunes gens furent sélectionnés en fonction de leurs capacités pour être formés au service royal (Daniel 1.3-5).

Le récit ne présente donc pas une promotion immédiate et inexpliquée de prisonniers ordinaires. Il décrit une sélection, une formation, puis une intégration dans l’administration.

10. Les noms babyloniens des trois Judéens

Hanania, Mishaël et Azaria reçoivent les noms de Shadrak, Méshak et Abed-Nego (Daniel 1.6-7).

Cette modification des noms correspond au processus d’intégration dans l’environnement babylonien décrit par le livre.

Daniel 3 utilise presque exclusivement leurs noms administratifs babyloniens.

Le contraste est théologiquement remarquable : extérieurement, ils portent les noms qui leur ont été attribués par l’Empire et servent son administration ; intérieurement, leur fidélité au Dieu d’Israël demeure intacte.

Le changement de nom n’a donc pas produit un changement d’adoration.

11. L’exécution par le feu : le parallèle de Jérémie

L’un des rapprochements historiques les plus importants concerne la peine imposée aux trois hommes.

Daniel 3 affirme que les opposants doivent être jetés dans une fournaise.

Jérémie 29.21-22 rapporte indépendamment que Nebucadnetsar fit mettre à mort par le feu deux hommes, Achab fils de Kolaja et Sédécias fils de Maaséja.

Le rapprochement ne prouve pas l’épisode de Daniel 3 et ne permet pas d’affirmer que les mêmes installations furent utilisées.

Il démontre cependant que la mise à mort par le feu est attestée dans une autre tradition biblique directement associée au même roi.

Cette correspondance contextuelle est particulièrement significative.

12. La plaine de Dura

La localisation constitue un autre élément à traiter avec prudence.

Le nom Dura est compatible avec la toponymie sémitique et mésopotamienne, mais plusieurs lieux pouvaient porter un nom apparenté.

Aucune localisation moderne ne peut actuellement être identifiée avec certitude à la plaine de Daniel 3.

Cette absence d’identification n’est pas exceptionnelle pour un toponyme antique secondaire.

Il faut donc éviter deux affirmations opposées également excessives : prétendre que l’archéologie aurait retrouvé avec certitude l’emplacement de la statue, ou considérer que l’impossibilité actuelle de localiser Dura démontre que le lieu n’a jamais existé.

13. Les instruments grecs constituent-ils un anachronisme décisif ?

Les noms grecs de certains instruments ont souvent été utilisés pour défendre une composition tardive de Daniel.

Le problème est réel et mérite d’être intégré à l’étude linguistique.

Cependant, le nombre de termes concernés est limité et ils appartiennent précisément au vocabulaire musical, catégorie particulièrement susceptible de circuler avec les instruments eux-mêmes.

Les contacts entre Grecs et peuples du Proche-Orient existaient avant Alexandre le Grand.

La présence de quelques emprunts grecs est donc compatible avec une histoire de contacts anciens, même si elle demeure également parfaitement naturelle dans une transmission postérieure du texte.

Elle ne constitue pas, isolément, une preuve suffisante pour dater tout le récit du IIe siècle av. J.-C.

14. Historicité et date de rédaction sont deux questions distinctes

Cette distinction est fondamentale.

On peut demander :

« Quand l’événement raconté est-il censé avoir eu lieu ? »

et :

« Quand la forme du texte que nous possédons a-t-elle été composée ou fixée ? »

Ces questions ne sont pas identiques.

Un texte peut raconter un événement antérieur à sa rédaction définitive.

Inversement, la présence d’un élément linguistique susceptible d’avoir été actualisé au cours de la transmission ne démontre pas automatiquement que l’événement raconté est fictif.

L’étude de Daniel doit donc distinguer l’histoire des événements, l’histoire de la composition et l’histoire de la transmission textuelle.

15. L’hypothèse d’un récit composé au IIe siècle av. J.-C.

Une partie importante de la recherche moderne considère que Daniel a reçu sa forme finale pendant la crise d’Antiochos IV Épiphane, au IIe siècle av. J.-C.

Dans cette perspective, Daniel 3 aurait eu une force particulière pour les Juifs confrontés à la pression religieuse hellénistique : trois fidèles refusent une adoration imposée par le pouvoir et préfèrent la mort à l’idolâtrie.

La correspondance thématique est incontestable.

La question est de savoir si cette pertinence au IIe siècle impose que le récit ait été créé à cette époque.

Ce raisonnement n’est pas nécessaire.

Un récit plus ancien pouvait précisément devenir extrêmement pertinent lorsqu’une situation ultérieure reproduisait un conflit comparable.

16. La crise d’Antiochos éclaire la réception sans nécessairement déterminer l’origine

Les événements rapportés en 1 Maccabées montrent que les Juifs du IIe siècle av. J.-C. furent confrontés à des exigences religieuses extrêmement graves.

Dans un tel contexte, Daniel 3 pouvait naturellement devenir un modèle de fidélité.

La logique est comparable à celle de nombreux textes bibliques : une histoire ancienne reçoit une nouvelle actualité lorsque des croyants rencontrent une situation analogue.

Il faut donc distinguer :

la date à laquelle un récit devient particulièrement pertinent ;

et la date à laquelle l’événement qu’il rapporte est censé s’être produit.

Les deux peuvent coïncider, mais cette coïncidence doit être démontrée et non supposée.

17. La qualité littéraire n’exclut pas l’historicité

Daniel 3 est un récit soigneusement construit.

Les répétitions, les listes, les contrastes et les retournements témoignent d’un véritable travail littéraire.

La cérémonie est répétitive.

Le décret paraît absolu.

Les trois hommes sont isolés.

La fournaise est intensifiée.

Les condamnés sont liés.

Puis tout se renverse :

les exécutants meurent ;

les condamnés vivent ;

les hommes liés marchent librement ;

le roi qui défiait leur Dieu bénit ce même Dieu ;

le décret qui imposait la statue est remplacé par un décret protégeant l’honneur du Dieu des Judéens.

Cette architecture littéraire ne permet pas, à elle seule, de classer le récit comme fiction.

Les récits historiques antiques peuvent être organisés théologiquement et littérairement sans cesser de prétendre rapporter des événements réels.

18. Le miracle et la méthode historique

La délivrance de la fournaise introduit nécessairement une question méthodologique.

Une approche qui exclut par principe toute intervention surnaturelle conclura naturellement que le miracle ne peut être historique.

Mais cette conclusion découle alors en partie du présupposé méthodologique adopté.

L’étude du texte peut établir ce que Daniel affirme : une fournaise réellement mortelle, une intervention céleste et une protection complète des trois hommes.

L’historien peut ensuite examiner la cohérence du contexte, la transmission du récit et les données disponibles.

Le caractère miraculeux de l’événement ne peut cependant pas être reproduit expérimentalement ni démontré par un calcul thermique.

19. Ce qui est historiquement corroboré et ce qui ne l’est pas

Il est utile de distinguer clairement les niveaux de preuve.

Plusieurs éléments généraux du cadre sont historiquement bien établis :

Nebucadnetsar II a réellement régné sur Babylone ;

son règne fut marqué par une importante activité architecturale ;

l’Empire babylonien gouvernait des populations diverses ;

des Judéens furent déportés à Babylone ;

l’administration impériale employait de nombreux responsables ;

l’exécution par le feu sous Nebucadnetsar trouve un parallèle dans Jérémie 29.21-22.

D’autres éléments ne disposent pas actuellement d’une confirmation indépendante directe :

la statue précise de Daniel 3 ;

son emplacement exact à Dura ;

la cérémonie décrite ;

l’accusation des trois Judéens ;

leur présence dans la fournaise ;

leur délivrance miraculeuse.

Une étude académique favorable à l’historicité du récit gagne à maintenir clairement cette distinction.

20. L’absence de preuve indépendante n’est pas une preuve d’absence

Une grande partie de l’histoire antique n’est connue que par une source ou par une documentation fragmentaire.

Les archives conservées de l’Empire néo-babylonien sont considérables, mais elles ne représentent pas l’ensemble de ce qui fut écrit, encore moins l’ensemble de ce qui s’est produit.

Il serait donc méthodologiquement incorrect de poser le principe suivant : tout événement non attesté indépendamment doit être considéré comme fictif.

Inversement, la vraisemblance du contexte ne suffit pas à constituer une preuve indépendante de chaque événement raconté.

La position rigoureuse se situe entre ces deux excès.

21. Une formulation historiquement équilibrée

Daniel 3 possède plusieurs caractéristiques compatibles avec le contexte néo-babylonien dans lequel le récit se situe.

Aucune donnée actuellement connue ne permet de démontrer que Nebucadnetsar n’aurait pas pu organiser une cérémonie de ce type.

La monumentalité correspond à son règne.

Le caractère multinational de l’assemblée correspond à un empire.

La présence de Judéens à Babylone correspond aux déportations historiquement attestées.

La condamnation par le feu possède un parallèle particulièrement significatif dans Jérémie.

Mais aucune découverte archéologique ne permet aujourd’hui de déclarer que la statue de Daniel 3 ou sa fournaise ont été retrouvées.

La défense de l’historicité n’a pas besoin de transformer des rapprochements en preuves qu’ils ne sont pas.

22. Conclusion

Daniel 3 se présente comme le récit d’un événement réel survenu sous Nebucadnetsar II. Son cadre général s’accorde avec plusieurs données connues du monde néo-babylonien : la puissance du souverain, son activité monumentale, le caractère multinational de son Empire, la présence d’exilés judéens à Babylone et l’existence d’exécutions par le feu sous son règne.

L’épisode précis de la statue et de la fournaise ne possède cependant pas actuellement de confirmation extrabiblique directe.

Cette situation impose une formulation nuancée.

Il serait excessif d’affirmer que l’archéologie a « prouvé Daniel 3 ». Il serait tout aussi excessif de présenter l’absence d’une inscription racontant l’événement comme une démonstration de son caractère fictif.

La conclusion la plus rigoureuse consiste à distinguer **corroboration contextuelle** et **attestation directe** : **Daniel 3 s’inscrit de manière cohérente dans plusieurs réalités connues du monde néo-babylonien, tandis que l’événement particulier qu’il rapporte demeure historiquement attesté par le récit biblique lui-même. Sa reconnaissance comme intervention miraculeuse de Dieu relève ensuite de l’évaluation que le lecteur porte sur la nature et la valeur historique du témoignage biblique.**

LEXIQUE

Le changement de nom — Dans la culture juive de l'époque biblique, le changement de nom n'était pas une pratique courante, mais il avait une signification spirituelle ou symbolique lorsqu'il se produisait. Les changements de nom étaient souvent associés à des événements marquants ou à des transformations dans la vie d'une personne, généralement en lien avec une mission divine ou une nouvelle identité spirituelle.
INF121 · https://schilo.org/inf121-le-changement-de-nom/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANX047 - Les additions grecques de Daniel 3 : la prière d’Azaria et le cantique des trois jeunes hommes https://schilo.org/anx047-les-additions-grecques-de-daniel-3-la-priere-dazaria-et-le-cantique-des-trois-jeunes-hommes/
ÉTUDE SUIVANTE	ANX049 - Daniel 3 et Daniel 6 : deux récits complémentaires de fidélité sous la contrainte https://schilo.org/anx049-daniel-3-et-daniel-6-deux-recits-complementaires-de-fidelite-sous-la-contrainte/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/anx048-daniel-3-et-lhistoricite-du-recit-dans-le-contexte-neo-babylonien/, exportée le 04/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.